

## PROGRAMME DÉTAILLÉ

### Réf. AR02034 **DET Direction et Exécution de Travaux** DIRECTION DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'UN PROJET

#### **PUBLIC :**

Architectes, maîtres d'œuvre, chargés de projet ou toute personne souhaitant maîtriser la mission DET.

#### **PRÉ-REQUIS :**

Avoir réalisé du suivi de chantier.

#### **OBJECTIFS :**

La formation DET a pour objectifs de :

- Comprendre les enjeux de la mission DET, de la phase étude à la réception des ouvrages.
- Maîtriser le rôle, les devoirs et les responsabilités de Maître d'Œuvre.
- Évaluer les charges et les moyens à mettre en œuvre pour mener à bien la mission
- Gérer les autres intervenants de la Maîtrise d'Ouvrage
- Connaître les méthodes pour le suivi d'un chantier de construction et pour la maîtrise des entreprises.
- Veiller au respect du contrat d'une opération de construction.

#### **DURÉE :**

3 jours.

#### **MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES :**

Formation dispensée par un formateur professionnel spécialisé principalement en management de projet TCE.

Analyse de cas concrets et d'exposés. Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations d'exemples existants.

Méthode pédagogique participative. Divers supports de cours. Validation des acquis (QCM). Attestation de formation. Formation théorique et pratique.

#### **LIEU DE FORMATION :**

En stage ou en intra.

#### **EFFECTIF :**

De 1 à 16 personnes.

Date d'élaboration 26/07/20 Dernière mise à jour 26/07/20 Version : 1

Vous avez un besoin de formation sur les **DET DIRECTION ET EXECUTION DE TRAVAUX** ? Profitez de nos solutions formatives dédiées à vos besoins et adaptées à votre activité professionnelle. Nos formateurs sont des professionnels recrutés pour leur expérience professionnelle et leur expertise en suivi et gestion de chantier. Nos consultants traceront avec vous un programme ciblé sur les précisions de vos demandes.

*Partout en France* : Amiens, Angers, Bordeaux, Dijon, Grenoble, Le Havre, Le Mans, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Nice, Nîmes, Orléans, Paris, Perpignan, Reims, Rennes, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours, Villeurbanne...

#### **CONTENU**

### **JOUR 1 : le positionnement de la Maîtrise d'Œuvre dans le lancement de l'opération**

#### **Rappels des fondamentaux pour un suivi de chantier facilité**

- L'importance de la rédaction des pièces du marché de travaux.
- Les différents acteurs et intervenants du projet qui vont interagir sur votre mission DET.
- Revue des risques à anticiper par la Maîtrise d'Œuvre.

#### **Définitions de la mission, rôles et responsabilités**

- Définition et champs d'application de la mission DET.
- Les spécificités de la DET (marché public-privé / loi MOP).
- Pourquoi une mission DET sur un projet ?
- Les limites précises avec la mission OPC.
- Différence entre ordre de service et avenant.
- Les fondamentaux de la mission DET avec une entreprise générale et en allotissement.
- Rôle, missions, obligations et responsabilités du Maître d'œuvre.
- La faute du Maître d'Ouvrage et le comportement du Maître d'Œuvre face à un manquement ?

#### **La préparation de chantier**

- Le lancement administratif et financier des entreprises.
- Quels documents d'exécution pour quels lots ?
- La gestion des interfaces et la synthèse.
- Plans de réservations et d'incorporations.
- Pourquoi faut-il vérifier la méthodologie d'exécution ?
- La validation des fiches produits.
- Témoins, prototypes, nuanciers et échantillons.
- Le suivi des commandes par les entreprises.
- La mise en place du suivi de la qualité.
- La préparation d'une réception dans des conditions optimales dès le lancement.

### **JOUR 2**

#### **Le suivi des travaux et la réunion de chantier**

- Les règles pour garder le leadership face aux entreprises.
- Les cas d'une réunion préparatoire avec la Maîtrise d'Ouvrage.
- Qui convoquer ? Comment ? Pourquoi une pénalité pour absence à hauteur de 250euros ?
- Méthode pour rentabiliser le déplacement lié à la réunion de chantier.
- La préparation de la réunion de chantier.
- L'organisation de la visite de chantier.
- L'animation de la réunion de chantier.
- La prise de parole face aux entreprises.
- L'immixtion fautive du Maître d'Ouvrage.
- L'acceptation délibérée des risques.
- Le suivi des validations des documents d'exécution et des nomenclatures.



formation dispensée  
**PARTOUT EN FRANCE**



formation éligible  
**PLAN DE FORMATION**

## PROGRAMME DÉTAILLÉ

Réf. AR02034 **DET Direction et Exécution de Travaux**  
DIRECTION DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'UN PROJET

### SUIT

#### **PUBLIC :**

Architectes, maîtres d'œuvre, chargés de projet ou toute personne souhaitant maîtriser la mission DET.

#### **PRÉ-REQUIS :**

Avoir réalisé du suivi de chantier.

#### **OBJECTIFS :**

La formation DET a pour objectifs de :

- Comprendre les enjeux de la mission DET, de la phase étude à la réception des ouvrages.
- Maîtriser le rôle, les devoirs et les responsabilités de Maître d'Œuvre.
- Évaluer les charges et les moyens à mettre en œuvre pour mener à bien la mission
- Gérer les autres intervenants de la Maîtrise d'Ouvrage
- Connaître les méthodes pour le suivi d'un chantier de construction et pour la maîtrise des entreprises.
- Veiller au respect du contrat d'une opération de construction.

#### **DURÉE :**

3 jours.

#### **MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES :**

Formation dispensée par un formateur professionnel spécialisé principalement en management de projet TCE.

Analyse de cas concrets et d'exposés. Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations d'exemples existants.

Méthode pédagogique participative. Divers supports de cours. Validation des acquis (QCM). Attestation de formation. Formation théorique et pratique.

#### **LIEU DE FORMATION :**

En stage ou en intra.

#### **EFFECTIF :**

De 1 à 16 personnes.

Date d'élaboration 26/07/20 Dernière mise à jour 26/07/20 Version : 1

### E CONTENU

- La gestion de la défaillance de l'entreprise.
- La stratégie à adopter quant à l'application des pénalités de retard.
- Pourquoi les entreprises ne lisent-elles pas les comptes rendus ?
- La rédaction du compte rendu : l'importance de la page de garde.
- Présentation d'une trame opérationnelle.
- Photos ou pas ? Dans quel but ?
- Les différentes annexes au CR de chantier.
- La gestion des avancements de travaux en « reste à dépenser ».
- La vérification de la demande d'acompte ou situation mensuelle.

### JOUR 3

#### La gestion des dernières semaines du chantier pour assurer la réception à la date prévue

- Pourquoi faut-il contractualiser des OPR en marché privé comme en public ?
- Comment organiser ces OPR ?
- Définition d'une réserve.
- Sur quoi peut-on accepter une réfaction ?
- Différence entre mise à disposition et prise de possession.
- Préparer les DOE.
- La réception : ses conséquences, les motifs de refus.
- Quand peut-il y avoir des réceptions partielles ?
- Pourquoi établir une liste des contrats d'entretien à souscrire par le Maître d'Ouvrage ?
- La vérification des projets de décomptes définitifs.
- La gestion de la levée des réserves.
- Pourquoi un PV de levée des réserves ?
- La période de GPA : une organisation pour un suivi rigoureux et peu chronophage.

### Fin de formation

- Conclusions.
- Test de niveau et correction.
- Évaluation qualitative.
- Validation des acquis.
- Remise de l'attestation de formation.
- Remise d'un support de cours et documents annexes.